



## FEDERATION FRANCAISE de CYCLOTOURISME



### Compte Rendu du CA du CoDep 35 en date du 03 MARS 2023

**PRESENTS** : Y.LENOEL – D.MORIN – P.LE SAUX – J.M LE FOL – F.AVELANGE – D.MADEC  
– L.RIFFIER – S.MASSOT – G.LE GALAIS

**EXCUSE** : Y.LE PORT

Ouverture de du Conseil d' Administration du CoDep 35 et approbation du Compte Rendu / Procès verbal de l'Assemblée Générale du CoDep 35 en date du 21.01.2023 à l'unanimité.

Présentation du Nouvel élu, Guy **LE GALAIS** et tour de table. Celui-ci accepte d'occuper la fonction de Secrétaire Adjoint. A l'unanimité

#### **Effectif 2023** :

Constat d'un effectif « stable » malgré le non renouvellement d'adhésion de 2 structures (ASLC ET Amicale Breizh Cyclo) à faible effectif et de 120 nouvelles adhésions 2023.

486 Féminines soit 11% de l'effectif

Rappel est fait de l'obligation d'être assuré pour toute pratique sportive (lecture de l'e-mail de P.HARDY de la Sté AXA)

#### **Trésorerie** :

Compte tenu du capital disponible, il est fait rappel que les clubs peuvent solliciter le CoDep qui pourra intervenir, si difficulté financière constatée, notamment après organisation par faute de participants.

Le coût de la Formation PSC1, sous l'égide du CoDep, est prise en charge par celui-ci. Dès Septembre 2023, pour toute formation PSC1, le candidat sera mis à contribution à hauteur de 5 €, le reste étant pris en charge

par le CoDep

Des acomptes pour réservation du séjour CoDep , des stages VTT ont été versés.

Mise n place d'une indemnité de déplacement à hauteur de 0,45 € du kilomètre, à compter de ce jour. A l'unanimité

#### **Site du CoDep**

L'idée retenue est d'ouvrir un espace accessible à chacun des adhérents du département (par le n° de licence) afin que le CoDep puisse être en lien avec tous ceux qui le solliciteraient. En l'état du projet, le Président

Serait automatiquement le destinataire, à charge d'y répondre et/ou de transmettre « cette idée » aux membres du CoDep concernés.

Le principe est adopté à l'unanimité. J.M.LE FOL prendra contact avec A.LEVEQUE, créateur du site, pour sa mise en place.

### **Commission FEMININES**

Sortie FEMININES du 25 Mars 2023, couplée avec la Manifestation organisée par le club d'ACIGNE :

Parcours à affiner, avec lieu de pique-nique prévu à FOUGERES, sur Open Runner. Un Road Book sera également proposé aux participantes.

Sortie de SEPTEMBRE, sous l'égide du CoReg BRETAGNE, à ST MALO :

Information à envoyer à TOUTES les Féminines du Département (Nbre de places limité à 30 PARTICIPANTES)

TOUS ENSEMBLE à PARIS 2024

Le dossier n'avance pas. Le principe d'un voyage sur 4 Jours (Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi) étant acquis, le Président rappelle à DOROTHEE l'urgence à créer un circuit, en fonction des hébergements trouvés.

Peu d'information de la part de la Fédération, sur le lieu de rassemblement à PARIS et sur la contribution financière allouée.

### **Commission FORMATION**

Une formation TOWNNAV a été mise en place le 04 Février dernier, à la Maison des Sports, animée par René LE LOC'H (Président du CoDep 29) et D.MORIN, avec succès malgré les différences de niveau

constatées entre chaque participant.

3 formations PSC1 sont programmées (effectif complet)

1 Formation animateur est validée pour le 25 et 26 Mars 2023. Le club de ST PERE MARC EN POULET sera à nouveau solliciter afin d'y inscrire quelques uns de ces membres.

### **Commission JEUNES**

Critérium Départemental prévu le 18 Mars, sous l'égide du club de BAIN DE BRETAGNE et de Sébastien JOLIVEL, son Président.

La Finale Régionale aura lieu à GUIPAVAS, le 30 avril 2023.

Pour rappel, la finale nationale du critérium aura lieu à RAMBOUILLET, le weekend de l'ASCENSION.

### **Commission VTT**

- Un stage de TROIS jours, pour les JEUNES, est mis en place les 17/18 et 19 Avril 2023 sur le site de MONTHENEUF. Une participation financière de 30 € sera due par chacun des participants au nombre limité à

18 membres.

- Une journée « Formation Technique » à la pratique du VTT est arrêtée le 22 Avril 2023 à PLOEUC SUR LIE, avec encadrement
- Une participation « groupe » du CoDep 35 a été arrêtée, pour un groupe de 18 participants à la vingt deuxième édition des ROC'H des MONTS D'ARREE, les 9 et 10 Septembre 2023 au HUELGOAT

### **Commission Sécurité**

Loïc RIFFIER envisage d'organiser une Journée d'information à la rentrée de Septembre/Octobre 2023 à destination de tous les délégués SECURITE du département, animé par un membre de la Fédération, sur les sujets de l'Assurance Obligatoire et les règles de Sécurité. Monsieur Denis VITIEL va être sollicité dans ce sens.

### **Commission TOURISME**

Il est fait rappel à Serge MASSOT, que le CoDep 35 n'a pas vocation à financer la création de Randonnée Permanente qui ne concerne pas son territoire.

La Randonnée « La Baie du MT ST MICHEL » fera l'objet d'un financement de la part du CoDep 35

### **Questions Diverses**

Revue « LA CHAINE » : de nombreuses erreurs ont été relevées

- Un calendrier « incomplet » sur la nature des organisations proposées, notamment le kilométrage proposé
- L'article HANDISPORT a été amputé de plusieurs photos lors de la mise en page
- La mention copyright n'a pas été reproduite

Il est donc convenu qu'un comité de lecture soit sollicité, afin d'éviter à l'avenir ce genre d'erreur.

Arche gonflable :

A réception des devis, il sera demandé à chacun des membres du CoDep de se prononcer sur les propositions faites et sur les inscriptions qui y seront mentionnées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 30

